



## **Association sportive moto Pays des Achards**

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette finale du championnat de Vendée malgré les difficultés que nous rencontrons actuellement avec les conditions climatique.

Nous sommes dans l'obligation de vous infligé certaine contrainte à respecter et à faire respecter.

Interdiction de fumer sur l'ensemble des parcs pilotes, interdiction aux appareils spécifique à la cuisson en extérieur.

Le lavage des motos est interdit avec l'eau du site.

L'accès du parc pilote Open et critérium au circuit et inverse se fera moteur arrêté.

Chaque pilote est responsable des déchets qu'il produit et doit les ramener avec lui.

L'ensemble des pilotes devront être équipé d'un extincteur.

Le tapis environnemental homologué est obligatoire.

Malgré les contraintes qu'on nous impose, nous vous souhaitons une agréable épreuve sportive sur le circuit de la Richard.

Le Président Christophe CORBINEAU

*CORBINEAU*